



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 juillet 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Le 24 juin 2026, en pleine canicule, le prix de gros de l'électricité en Belgique a battu tous les records en franchissant la barre des 1.000 €/MWh. Ce pic s'expliquait alors par la conjonction de la demande en climatisation et d'une production éolienne insuffisante.

Depuis, la situation au Moyen-Orient s'est à nouveau aggravée avec la fermeture du détroit d'Ormuz et la reprise des frappes américano-iraniennes, faisant repartir à la hausse les prix de gros de l'électricité dans toute l'Europe. Chez nos voisins français, le prix spot journalier est passé de 137,52 €/MWh le 15 juillet à 152,72 €/MWh le 16 juillet 2026 — une hausse de 11,1 % en une seule journée — après avoir déjà atteint une moyenne journalière de 157,87 €/MWh le 24 juin dernier, le niveau le plus élevé enregistré sur les 30 derniers jours.

Cette nouvelle flambée des prix de gros, postérieure aux hypothèses ayant servi de base aux négociations tripartites de mai et juin et aux mesures présentées récemment par le gouvernement, soulève des interrogations relatives au calibrage et à l'adaptabilité des mesures du Resilienzpak.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

1. Le Gouvernement dispose-t-il d'une évaluation actualisée de l'exposition du Luxembourg à la flambée des prix de gros, observée depuis début juillet ? Le cas échéant, comment le gouvernement réagira-t-il à cette situation ?
2. Le Gouvernement dispose-t-il d'indications relatives à l'évolution attendue des prix de gros pour l'hiver 2026-2027, notamment au vu des contrats à terme déjà orientés à la hausse ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Georges Engel
Député